



Responsabilité Civile

Assurance obligatoire qui couvre les dommages matériels et corporels occasionnés aux tiers et aux passagers + assistance en cas d'accident.

✓ Bonus-Malus -2 à vie.



Mini Omnium

Couvre les dommages au véhicule en cas de : bris de vitre, incendie, force de la nature, heurt d'animaux, (tentative) vol.

✓ Pare-brise de la marque.



Maxi Omnium

Couvre tous les dommages au véhicule : Mini Omnium + vandalisme + accident en tort ou seul.

✓ Jusqu'à 3 ans sans perte de valeur. Franchise réduite si réparation dans votre concession.



Protection juridique

Défense juridique de vos intérêts en cas d'accident ou d'infraction de roulage.

✓ Via ARCES (meilleure protection juridique sur le marché depuis 2012).



Assistance aux personnes

Assistance en cas de maladie, d'accident ou de décès lors d'un voyage.

✓ Valable dans le monde entier pour toute la famille.



Protection du conducteur

Indemnise les blessures du conducteur en cas d'accident en tort.

✓ Invalidité, décès, frais de traitement.



Assistance au véhicule

Assistance en cas de vol ou de panne.

✓ Rapatriement du véhicule et des passagers + véhicule de remplacement (jusqu'à 10 jours à l'étranger).



